

futuribles

analyse et prospective

Villes européennes, villes d'avenir ?

L'ATTRACTIVITÉ DES VILLES
RÉINVENTER L'URBAIN
TEMPS ET VILLE À VIVRE

futuribles

NUMÉRO 354 • JUILLET-AOÛT 2009

- La ville à vivre** 3
Hugues de Jouvenel
- Stratégies et avenir des villes européennes** 5
Jean Haëntjens
- Les villes européennes en « coopération »** 19
Gérard Collomb, interviewé par Jean Haëntjens
- Les métropoles européennes de l'après-crise** 33
David Mangin
- Trois clefs pour réinventer la ville européenne** 39
Bernard Reichen
- La cote des villes** 45
Émile Hooge
- Les villes qui gagnent, les villes qui perdent** 61
Forces et faiblesses des régions métropolitaines européennes
Christian Vandermotten
- La ville nuage** 73
L'urbanité du XXI^e siècle
Jean Viard
- Vers l'apocalypse ?** 87
À propos du livre de Jean-Pierre Dupuy, La Marque du sacré
Gérard Donnadiou

TRIBUNE EUROPÉENNE

- L'action de l'Union dans le domaine urbain** 93
Jean-François Drevet

FUTURS D'ANTAN

- Scénario pour 200 ans** 97
Retour sur le rapport du Hudson Institute de 1976
Pierre Bonnaure

ACTUALITÉS PROSPECTIVES

107
La pauvreté héréditaire / Impact de la crise sur les sans-abri aux États-Unis / La reconquête du Kirghizistan par la Russie / Vers un espace socioculturel dans le golfe Persique / Google peut « prédire le présent » / France : l'information locale en pleine mutation / Le recensement américain de 2010 / La Russie frappée durement par la crise / La Chine dans les opérations de maintien de la paix.

BIBLIOGRAPHIE

- Analyses critiques** 121
Comptes rendus 134

ABSTRACTS

137

Trois clefs pour réinventer la ville européenne

PAR BERNARD REICHEN ¹

Architecte de renommée mondiale, Bernard Reichen donne ici sa vision de l'avenir des villes européennes dans le contexte actuel de « développement durable ». Après un rappel historique de l'erreur urbaine qu'a constituée la charte d'Athènes de 1942, il montre que nous sommes aujourd'hui prêts, en Europe, à réinventer la ville, en particulier dans ses pratiques. Cette réinvention se fera, selon Bernard Reichen, suivant trois axes : le renforcement de la connectivité de la ville, la promotion d'une « nature urbaine » et le recours au recyclage (la « ville durable »). La double crise, écologique et économique, en cours constitue ainsi une opportunité de repenser le développement urbain : aux villes européennes de s'en saisir pour réinventer un nouvel art de vivre en ville. S.D. ■

Affirmons tout de suite une conviction. Le réseau des villes européennes constitue un ensemble unique, cohérent et puissant. Il est et restera dans l'avenir l'espace de référence des sociétés urbaines. Le scénario d'une vieille Europe accrochée à ses « villes musées » n'est plus d'actualité. Plus la société est mondialisée, mobile et virtuelle, plus elle renforce la demande de sens,

de réel et de diversité, plus elle donne de valeur à la structure inégalable des villes européennes.

Cette affirmation n'est pas contradictoire avec le fait que d'autres villes puissent incarner des formes spécifiques de la modernité. Les villes d'Asie ou les cités champignons du golfe Persique connaissent ainsi des développements sans commune

1. Architecte et urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2005, Bernard Reichen a construit et dessiné des villes dans le monde entier. Il donne ici sa vision, très personnelle, de l'avenir des villes européennes.

mesure avec ceux des cités européennes. Sont-elles pour autant représentatives des villes et des sociétés du XXI^e siècle ? On peut sincèrement en douter.

L'idée que je voudrais défendre ici, c'est que les valeurs de cohérence physique et de cohésion sociale des villes européennes, forgées par huit siècles d'histoire, ont toute leur place dans le monde de demain, mais que ces valeurs doivent être aujourd'hui portées par d'autres formes urbaines.

La ville européenne fourvoyée

Ces valeurs ont été en effet sérieusement mises à mal depuis un demi-siècle par les effets conjugués de deux facteurs :

- le processus d'individualisation de la société, qui a contredit pendant un temps les fondements d'une culture urbaine privilégiant le partage et l'intégration des cultures ;
- les choix urbanistiques radicaux de l'après-guerre, qui ont imposé le principe d'un zonage, censé incarner la modernité, et qui ont délibérément brisé la pratique séculaire d'une ville « sédimentée », construite par accumulation et racontant en continu un récit.

La charte d'Athènes publiée à Paris en 1942 a servi de socle idéologique à cet urbanisme brutal que l'on peut considérer maintenant comme l'un des grands contretemps de l'histoire urbaine européenne. En voici deux extraits, dont on peut se demander comment ils ont pu germer dans des esprits et s'imposer comme principes, sans rencontrer la moindre résistance.

« Article 15 : Le zonage est l'opération faite sur un plan de ville dans le but d'attribuer à chaque fonction et à chaque individu sa juste place. Il a pour base la discrimination nécessaire entre les diverses activités humaines réclamant chacune leur espace particulier : locaux d'habitation, centres industriels ou commerciaux, salles ou terrains destinés aux loisirs. Mais si la force des choses différencie l'habitation riche de l'habitation modeste, on n'a pas le droit de transgresser des règles qui devraient être sacrées, en ne réservant qu'aux seuls favorisés de la fortune le bénéfice des conditions nécessaires à une vie saine et ordonnée. »

La ségrégation urbaine s'est trouvée ainsi légitimée par l'idéal hygiéniste. La fin de l'article 20 est encore plus explicite : « La banlieue est le symbole à la fois du déchet et de la tentative. C'est une sorte d'écume battant les murs de la ville. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, cette écume est devenue marée, puis inondation. Elle a sérieusement compromis le destin de la cité et ses possibilités de croître selon une règle. Siège d'une population indécise, vouée à de nombreuses misères, bouillon de culture des révoltes, la banlieue est [...] une erreur urbanistique, répandue dans tout l'univers et poussée à ses conséquences extrêmes en Amérique. Elle constitue l'un des plus grands maux du siècle. »

Cette idéologie de rupture cristallisée dans l'urgence de l'après-guerre a concerné toute l'Europe, mais c'est en France que son impact a été le plus évident.

Cette aventure urbaine a été aussi brève que violente et dès la fin des

années 1970, nous nous sommes installés dans un syndrome de la réparation. Dans l'indifférence générale, un autre drame s'est noué, celui de l'étalement urbain. Pendant que les « grands projets de l'État » produisaient les icônes architecturales d'une époque, les villes se sont étalées, en périphérie, dans le plus grand désordre.

Nous sommes maintenant les héritiers d'une drôle de mosaïque urbaine et c'est à partir de cette mosaïque qu'il nous faut réinventer la ville européenne.

Les conditions d'un retour

Je vois personnellement deux facteurs très favorables à un renouveau des villes européennes et des valeurs qu'elles portent.

Le sens de l'histoire s'est d'abord inversé : si dans les années 1970, l'espace a évolué plus vite que la société (à cause, notamment, de la logique routière), c'est maintenant la société qui se transforme plus vite que l'espace. Elle a donc, pour elle, l'avantage de l'initiative.

Or cette société a fait du « développement durable » son nouveau paradigme. Ce concept est devenu le déclencheur d'un processus qui engage simultanément les individus dans leur vie quotidienne et les acteurs de la ville dans les solutions collectives. Cette rencontre, presque miraculeuse, entre des milliards d'aspirations individuelles visant le bien-être et une peur planétaire plus ou moins rationnelle, crée les conditions d'un projet collectif. Et cette envie de projet ne peut trouver meilleur champ d'application que les

villes, enjeux non seulement écologiques mais concrets et à l'échelle du citoyen.

Quelle(s) forme(s) cette ville européenne réinventée pourrait-elle prendre ?

Il est d'abord hautement probable que cette ville changera plus dans ses pratiques que dans sa composition spatiale. Pour une grande part, celle-ci est aujourd'hui déjà écrite. Nous ne sommes plus dans le contexte d'une ville qui s'étendrait à partir de son centre. La dynamique urbaine des prochaines décennies visera à renforcer la cohérence et l'identité des bassins de vie existants tout en les reliant par des réseaux.

La maîtrise de l'énergie et l'« empreinte écologique » deviendront des critères majeurs pour évaluer la pertinence de ces nouveaux territoires. Trois clefs me paraissent importantes pour comprendre la transformation qui est en train de s'engager :

- les enjeux de la connectivité ;
- les principes d'une « nature urbaine » ;
- les techniques de recyclage et de réemploi.

La ville connectée

La mobilité est devenue un droit générique, pendant que les technologies de la communication ont profondément transformé les relations interpersonnelles. Elle va devenir une dimension essentielle du fait urbain. Nous sommes à l'ère des réseaux, établis entre les villes, entre les quartiers comme entre les individus. Le déclin de l'automobile routière en milieu urbain est au-

jour d'hui annoncé. La maîtrise du temps s'est substituée à l'obsession de la vitesse et « l'effet tramway » en est l'expression la plus évidente. Une vitesse régulée et fiable de 20 km/h pour un mode de transport cadencé et confortable, introduit une nouvelle pratique de la ville. En quelques années, un espace-temps nouveau s'est installé. Cette cité linéaire ou « arborescente », organisée le long des lignes, s'est détachée de l'automobile. Celle-ci est certes toujours présente, mais elle est « pacifiée » par ces réseaux et juste tolérée dans les zones où la vitesse est limitée à 30 km/h, qui occupent l'essentiel des espaces de la ville dense.

Cette transformation radicale s'est faite sans tapage, en construisant de nouveaux rites et de nouveaux rythmes où service et sociabilité se trouvent réunis. C'est le statut du flâneur qui a été réinventé dans des territoires où plus personne n'avait flâné depuis longtemps.

Dans son fonctionnement, ce nouveau flâneur urbain peut être comparé à une « famille recomposée » entretenant des liens mouvants et opportunistes autour d'un objectif prioritaire : simplifier les actes de sa vie quotidienne. Chacun se construit une ville « à la carte » bâtie autour de ses pratiques et de son imaginaire. Des boucles de déplacements quotidiens tendent à se substituer aux déplacements pendulaires de type domicile-travail.

Pour que cette « proximité élargie » fonctionne, il faut que les habitants puissent trouver, à portée de réseaux, toutes les fonctions génériques (l'habitat et l'emploi) ou spécifiques (les équipements et les services) nécessaires à leur épanouissement.

C'est tout l'enjeu d'un urbanisme qui doit être désormais induit par les pratiques sociales, et qui devra repenser l'espace selon les nouvelles échelles de temps. Cette ville linéaire ne sera jamais une construction abstraite créée sur des territoires vierges. Elle se superposera à des territoires déjà urbanisés. Une identité de lien croisera des identités de lieux. Les gares, les rames de transports deviendront des hauts lieux de socialisation. Cet urbanisme du lien ne suffira sans doute pas à résoudre tous les problèmes des villes, mais il constituera sans doute un moment particulier de leur histoire.

Une complémentarité entre ville et nature

L'époque moderne a inventé simultanément la sanctuarisation des espaces naturels protégés (les parcs nationaux) et un développement urbain « agressif » qui n'hésitait pas à faire table rase de l'existant. Cette opposition, quasi schizophrène, entre ville et nature, a marqué une autre rupture avec l'histoire et l'esprit des villes européennes. La *città continuata* toscane au XV^e siècle ne disait pas que la ville était continue mais que la ville et la campagne formaient un seul ensemble physique, social et économique. Ville et nature étaient dessinées d'une même main. C'est en retrouvant cet esprit que nous pourrions réinventer les villes européennes. Nous devons considérer la « nature urbaine » comme un partenaire du développement et non comme une simple valeur d'ajustement de l'extension urbaine.

L'enjeu est à la fois social, économique et écologique. Les lois du Grenelle de l'environnement, en

France, ont introduit de fait, dans l'urbanisme, le principe de la compensation. Toutes les extensions urbaines devront intégrer la création d'espaces naturels compensatoires, la gestion rationnelle de l'eau ou la mise en œuvre d'agricultures de contact. Les concepts d'Agroparc², d'usages conventionnés des espaces naturels, de protection de la biodiversité ou de gestion des zones inondables, vont façonner le grand jardin des villes de demain. C'est tout un paysage urbain qui va s'en trouver transformé.

Dessiner ce « grand paysage » comme un projet continu et cohérent transforme de fait la notion de limite avec le bâti en une relation raisonnée entre deux mondes qui s'ignoraient. C'est ce point de vue que nous avons inscrit dans le SCoT (schéma de cohérence territoriale) de Montpellier et qui se traduit dans les actes par la mise en œuvre de « secteurs d'enjeux communautaires » à la fois urbains et ruraux.

La ville recyclée

Une troisième clef de la ville durable concerne la mise en œuvre de techniques du « réemploi » à toutes les échelles : espaces, bâtiments, matériaux ou matières. Ce thème nous est aujourd'hui imposé par la nécessité de maîtriser les ressources.

Les pratiques du recyclage urbain se sont développées avec la muta-

tion des friches industrielles. C'est alors la logique patrimoniale qui a été mise en avant. De nouvelles équations environnementales vont permettre de réinventer l'architecture domestique selon des critères de performance, de confort et d'adéquation avec le climat. Ce sont ni plus ni moins les valeurs de l'habitat vernaculaire qui se trouvent transposées dans un autre contexte. Après une évolution qui semblait irréversible vers l'éphémère et le jetable, c'est un retour inattendu aux valeurs de la ville sédimentée qui semble en passe de se produire.



Les aspirations écologiques, portées par les pays de l'Europe du Nord, sont nées comme un mouvement moral, une sorte de nouvel « esprit de la Réforme ». Elles ont acquis un statut de mouvement universel devant le constat de l'état alarmant de notre planète. Une autre conjonction inédite se produit aujourd'hui entre ces aspirations et la crise économique.

Au lieu de baisser les niveaux d'exigence, réflexe habituel des temps de crise, nous devons au contraire mettre à profit cette crise pour réinventer nos villes. Cela impliquera un changement profond des habitudes et des pratiques. Nous sommes aujourd'hui mis en demeure d'inventer un nouvel art de vivre. C'est une bonne nouvelle pour les villes européennes. ■

2. Nom de la technopole née en 1990 de la conjonction sur Avignon et sa région, d'une forte tradition agricole et agroalimentaire, et d'un tissu important d'entreprises dans ces secteurs, associés à un fort potentiel de recherche (NDLR).